

Sanofi-aventis et le *Belfer Institute of Applied Cancer Science* du *Dana-Farber Cancer Institute* concluent un accord en oncologie

- Accès à la plate-forme de recherche sur le cancer et aux ressources en médecine translationnelle du Belfer Institute -

Paris, France - Le 23 Septembre 2010 - Sanofi-aventis (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY) et le **Belfer Institute of Applied Cancer Science** du **Dana-Farber Cancer Institute** (DFCI), à Boston, Massachusetts, annoncent aujourd'hui avoir conclu un accord de collaboration et de licence pour identifier des cibles innovantes en oncologie pour le développement de nouveaux agents thérapeutiques dirigés vers ces cibles et leurs biomarqueurs associés.

Les recherches que mène le *Belfer Institute* visent à comprendre les mécanismes fondamentaux du cancer et à découvrir et valider des cibles thérapeutiques et leur contexte clinique à l'aide de systèmes modèles très évolués. Ces modèles permettent de développer des biomarqueurs de la réponse aux médicaments et de faire avancer la recherche et le développement d'agents anticancéreux innovants.

Selon les modalités de cet accord, sanofi-aventis aura accès à la plate-forme d'identification et de validation de cibles anticancéreuses du *Belfer Institute* ainsi qu'à ses ressources en médecine translationnelle. Le Groupe pourra par ailleurs exercer une option de licence exclusive pour développer, fabriquer et commercialiser les molécules innovantes dirigées vers des cibles identifiées et validées dans le cadre de cette collaboration de recherche. En échange, le Dana-Farber Cancer Institute recevra un montant total de 33 millions de dollars US, correspondant à un paiement initial ainsi qu'au financement de la recherche pour une durée minimale de trois ans. Le Dana-Farber Cancer Institute aura également droit à des paiements d'étape pour le développement préclinique et clinique, la commercialisation, ainsi qu'à des redevances sur les ventes des produits commercialisés.

« *La mission du Belfer Institute est de faciliter la découverte d'agents thérapeutiques anticancéreux innovants et plus efficaces* », a déclaré Ronald DePinho, M.D., Directeur du *Belfer Institute* et Professeur de médecine et de génétique à la Faculté de médecine de l'Université Harvard. « *Cette alliance, qui combine notre expertise en génétique, en oncologie et en médecine translationnelle à la solide expérience de sanofi-aventis en matière de recherche et développement de médicaments, permettra de modifier en profondeur l'exercice de l'oncologie* ».

« *Le transfert des résultats de la recherche universitaire vers l'industrie pour le développement de médicaments anticancéreux est une tâche complexe qui nécessite la collaboration des meilleurs experts sur le terrain* », a déclaré Debasish Roychowdhury, M.D., Senior Vice-Président, Division Oncologie, sanofi-aventis. « *Nous avons l'obligation de découvrir de nouveaux médicaments. Par son originalité et sa nouveauté, la structure de collaboration innovante que nous mettons en place avec le Belfer Institute confortera la détermination de la Division Oncologie de sanofi-aventis et lui donnera les moyens d'atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés.* »

A propos du Belfer Institute for Applied Cancer Science

Le Belfer Institute est spécialisé dans la recherche des gènes du cancer qui jouent un rôle fondamental dans la survie tumorale, ainsi que dans la transformation des fruits de la recherche fondamentale en traitements anticancéreux efficaces et innovants. En intégrant étroitement la recherche fondamentale et les programmes de découverte de médicaments, le Belfer Institute donne au Dana-Farber Cancer Institute les moyens uniques d'accélérer l'application des découvertes de la recherche biomédicale sous forme de traitements ciblés innovants de nature à prolonger l'espérance de vie des patients cancéreux. Cette structure dédiée fortement intégrée constitue un concept nouveau dans le monde universitaire et devrait modifier en profondeur la manière dont sont découverts et développés les traitements anticancéreux. Pour plus d'informations, se reporter à <http://belferinstitute.dfci.harvard.edu>

A propos du Dana-Farber Cancer Institute

Le Dana-Farber Cancer Institute ou DFCl (www.dana-farber.org) est le principal institut universitaire affilié à la Faculté de médecine de l'Université Harvard et figure parmi les principaux centres de recherche et de traitement du cancer aux Etats-Unis. Membre fondateur du Dana-Farber/Harvard Cancer Center (DF/HCC), établissement dédié au cancer entièrement intégré (selon la désignation du National Cancer Institute), le DFCl offre des traitements aux adultes dans un centre spécialisé rattaché au Brigham and Women's Hospital (Dana-Farber/Brigham and Women's Cancer Center), ainsi qu'aux enfants dans un centre rattaché à l'Hôpital des enfants malades de Boston (Dana-Farber/Children's Hospital Cancer Center). Classé au premier rang des centres de cancérologie de Nouvelle-Angleterre par le *U.S. News & World Report*, le DFCl est aussi l'établissement hospitalier indépendant qui bénéficie du plus grand nombre de subventions du National Cancer Institute et des National Institutes of Health.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT PARIS : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2009 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2009 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.